

COMMUNE DE MARGENCEL
Haute-Savoie

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MARS 2019

Le vingt et un du mois de mars de l'an deux mille dix-neuf, à vingt heures, le Conseil Municipal de Margencel, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre RAMBICUR.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Jean-Pierre RAMBICUR, Mme Dominique JORDAN, M. Franck BOUCHET, M. Bernard MASSOULIER, M. Bertrand JACQUET, M. Christian DETRAZ, M. Daniel BROUZE, M. Didier RENAUD, M. Gérard BAUDET, Mme Corinne THUILLIER, Mme Anne LEPIZZERA, Mme Séverine LATOUR, Mme Francine JACQUIER, Mme Marie-Pénélope GUILLET, M. Jonathan BLONDAZ-GERARD.

Etaient absents excusés : M. Yves GILLET donne pouvoir à Mme Dominique JORDAN
Mme Martine TETU donne pouvoir à Mme Francine JACQUIER
Mme Anita DESUZINGE donne pouvoir à Mme Séverine LATOUR
Mme Valérie GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Pénélope GUILLET

Secrétaire de séance : M. Bertrand JACQUET

Date de la convocation : 12 mars 2019

ORDRE DU JOUR :

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 21 FÉVRIER 2019

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 21 février 2019, sur lequel le Conseil n'émet aucune observation.

II. FINANCES

1. POUR LE BUDGET PRINCIPAL, LES BUDGETS ANNEXES DES CAVEAUX ET DU REDON

a. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal,

- après s'être fait présenter les comptes de gestion, du Budget Principal, du Budget des Caveaux et du Budget du Redon.
- après s'être assuré que Monsieur le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire.
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes actions budgétaires.
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare à l'unanimité que les comptes de gestion (du Budget Principal, du Budget des Caveaux et du Budget du Redon) dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

b. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mme Dominique JORDAN, Adjointe au Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par M. Jean-Pierre RAMBICUR, Maire de la commune de MARGENCEL, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré lui donne acte de la présentation faite :

- du compte administratif "Budget Principal" comme suit :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		87 483.62 €		
Exercice	589 798.05 €	1 524 917.94 €	1 524 009.81 €	2 042 238.55 €
Résultat à la Clôture		935 119.89 €		518 228.74 €
Restes à la Réaliser	2 730 542.71 €	1 120 000.00 €		
Totaux Cumulés	589 798.05 €	1 612 401.56 €	1 524 009.81 €	2 042 238.55 €
Résultats Définitifs		1 022 603.51 €		518 228.74 €

du compte administratif "Budget des Caveaux" comme suit :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats Reportés	14 166.93 €			
Exercice	0.00 €	2 667.08 €		
Résultat à la Clôture	0.00 €	2 667.08 €		
Restes à la Réaliser	0.00 €	0.00 €		
Totaux Cumulés	14 166.93 €	2 667.08 €		
Résultats Définitifs	11 499.85 €			

du compte administratif "Budget du Redon" comme suit :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats Reportés		18 913.56 €		16 762.95 €
Exercice	11 237.83 €	4 711.64 €	30 867.18 €	33 507.80 €
Résultat à la Clôture	- 6 526.19 €			2 640.62 €
Restes à la Réaliser	0.00 €	0.00 €		
Totaux Cumulés	11 237.83 €	23 625.20 €	30 867.18 €	50 270.75 €
Résultats Définitifs		12 387.37 €		19 403.57 €

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. le Maire se retire pour les votes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes administratifs 2018 du Budget Principal, du Budget des Caveaux et du Budget du Redon.

c. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018

Affectation de résultat de l'exercice 2018 - Budget Principal

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu le compte administratif 2018,
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 518 228.74 € et un excédent d'Investissement de 1 022 603.51 €.
- Considérant l'état des restes à réaliser qui se monte à

Dépenses	2 730 542.71 €
Recettes	1 120 000.00 €

Décide après délibération, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Investissement compte 001 recettes :	1 022 603.51 €
Fonctionnement compte 002 recettes :	0.00 €
Investissement compte 1068 recettes :	518 228.74 €

Affectation de résultat de l'exercice 2018 - Budget du Redon

Le Conseil Municipal,

- après avoir entendu le compte administratif 2018,
- constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 19 403.57 € et un excédent d'Investissement de 12 387.37 €.

Décide après délibération, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Investissement compte 001 recettes :	12 387.37 €
Fonctionnement compte 002 recettes :	19 403.57 €
Investissement compte 1068 recettes :	0.00 €

d. VOTE DES BUDGETS 2019

Le Conseil, suite à la proposition de la commission finances, approuve, à l'unanimité, les budgets tels que présentés ci-dessous.

BUDGET GENERAL :

Dépenses et Recettes de Fonctionnement arrêtées à la somme de :	1 968 149.96 €
Dépenses et Recettes d'Investissement arrêtées à la somme de :	3 407 894.57 €

BUDGET DES CAVEAUX :

Dépenses et Recettes de Fonctionnement arrêtées à la somme de :	35 624.85 €
Dépenses et Recettes d'Investissement arrêtées à la somme de :	35 624.85 €

BUDGET DU REDON :

Dépenses et Recettes d'Exploitation arrêtées à la somme de :	52 403.57 €
Dépenses et Recettes d'Investissement arrêtées à la somme de :	43 000.00 €

2. GESTION DU BUDGET DES CAVEAUX

M. le Maire rappelle la délibération du 14 décembre 2017 relative à la mise en place de la tenue des caveaux selon la comptabilité de stock. Des caveaux vont être construits cette année. Le budget principal va avancer le montant des travaux au budget des caveaux.

Il convient de délibérer sur le principe du remboursement. Il propose qu'à chaque fin d'exercice, le budget des caveaux verse au budget principal le montant encaissé sur l'année, jusqu'au remboursement total de l'avance.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. le Maire décide :

- qu'à chaque fin d'exercice, le budget des caveaux versera au budget principal, le montant encaissé sur l'année jusqu'au remboursement total de l'avance.

3. VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2019

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des taxes locales appliqués en 2018 et propose au Conseil Municipal de conserver ces taux pour l'année 2019 :

- Taxe d'Habitation 9.52 %
- Taxe Foncière Bâti 10.46 %
- Taxe Foncière Non-Bâti 33.37 %

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les taux des taxes locales pour l'année 2019, comme suit :

- **Taxe d'Habitation 9.52 %**
- **Taxe Foncière Bâti 10.46 %**
- **Taxe Foncière Non-Bâti 33.37 %**

4. OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : PROGRAMME DE TRAVAUX 2019

M. Franck BOUCHET informe le Conseil Municipal de la réunion avec l'Office National des Forêts (ONF) pour le programme des travaux de cette année sur la Commune.

Comme chaque année, un programme d'actions est présenté. Cette année, ce sera uniquement des travaux d'entretien au lieu dit « les Primbois ».

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, décide :

- **de retenir le devis de l'ONF pour un montant de 1 648 € HT,**
- **autorise M. le Maire à signer le devis correspondant.**

III. GROUPE SCOLAIRE : ANIMATION PAUSE MÉRIDIDIENNE : AVENANT À LA CONVENTION

Mme Dominique JORDAN rappelle la délibération du 26 juillet 2018 relative au programme d'animation auprès des enfants de l'école élémentaire, lors de la pause méridienne, en période scolaire. Elle rappelle qu'une convention avait été signée pour la période du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019 avec l'Association Bas Chablais & Jeunes indiquant un tarif horaire de 16.16 €. Suite à l'étude de leur budget, l'ABCJ doit procéder à un ajustement de son tarif horaire soit 18.18 €. Un avenant à la convention doit être pris afin de régulariser ce tarif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention de prestation de services correspondante.**

IV. SCoT DU CHABLAIS : AVIS SUR L'ARRÊT DE RÉVISION

Au titre de l'article L.132-7 du code de l'Urbanisme, et en application de l'article L.143-20 du code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à rendre un avis sur le projet arrêté de révision du SCoT. Cet avis sera intégré au dossier soumis à enquête publique.

M. le Maire présente le projet d'aménagement pour la Commune de Margencel.

Après discussion et au vu des restrictions trop importantes concernant les extensions d'urbanisation sur la Commune, le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur le projet de révision du SCoT.

V. USM : SUITE SUR PROJET

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la réception du courrier de l'USM concernant le projet présenté lors du dernier Conseil Municipal. Aucun montant n'étant inscrit au budget précédemment voté, le Conseil Municipal, après débat, ne souhaite pas s'engager pour la réfection du terrain d'entraînement pour cette année 2019.

VI. POINT TRAVAUX

M. Bernard MASSOULIER informe le Conseil Municipal que le portail de l'école a été posé.

Mme Dominique JORDAN explique que les travaux d'extension de l'école avancent bien. Les fenêtres commencent à être posées. La pose de la 1^{ère} poutre s'est déroulée le jeudi 07 mars 2019 en compagnie des primaires de l'école. M. Bernard MASSOULIER informe le Conseil Municipal qu'une dépense supplémentaire (environ 2000 €) a été signée cette semaine pour des tests d'infiltration et de mise sous pression au niveau thermique.

M. Bernard MASSOULIER informe que le chantier concernant la réfection du chemin de la plage est presque terminé. Il reste le marquage au sol de la place PMR et l'installation du panneau. Le parking de 17 places créé sur la commune de Sciez est terminé. L'engazonnement des abords sera fait prochainement par les Services Techniques.

M. Bernard MASSOULIER a rendez-vous vendredi 22 mars 2019 avec l'entreprise qui va construire la roue du Moulin Pinget.

VII. QUESTIONS DIVERSES

M. Franck BOUCHET fait part au Conseil Municipal du projet concernant un Jardin du Souvenir au Cimetière communal. Il rappelle que c'est une obligation pour la Commune. Un devis a été demandé à l'entreprise ADOBATTI. Ce jardin sera implanté sur la bande de gazon du milieu dans le nouveau cimetière. Ce projet sera étudié lors d'un prochain Conseil Municipal. De plus, M. Bertrand JACQUET a aussi demandé un devis pour créer un monument sur l'ossuaire, qui aujourd'hui demande à être mieux identifié.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 25 avril 2019, à 20h00. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,
Jean-Pierre RAMBICUR

